

## TERMES DE REFERENCE CONSEILLER-E TECHNIQUE POUR LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ

---

### 1 Contexte

Depuis quelques années, les autorités tchadiennes ont montré une réelle volonté de réaliser des progrès dans le domaine de la couverture universelle en santé. Dès 1996, le Ministère de la Santé Publique (MSP) avait commencé à faire la promotion de mécanismes internes à la population telle que la gestion des indigents par les comités de santé, pour atténuer les effets du recouvrement des coûts sur l'accès aux soins des plus démunis. De 2006 à 2010, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, une série de mesures ont été prises pour faciliter l'accès financier de la population à certaines prestations de santé. La prise en charge médicale gratuite des personnes vivant avec le VIH/SIDA et de celles souffrant de maladies opportunistes vient s'ajouter aux mesures antérieures financées grâce à des subventions : gratuité du traitement contre le paludisme, de la vaccination infantile, de la prise en charge de certaines maladies chroniques et des évacuations sanitaires à l'extérieur du pays. En 2008, la gratuité des soins d'urgence en milieu hospitalier a aussi été introduite pour faciliter l'accès. Parallèlement, le MSP avait retenu dans la Politique nationale de santé (2007-2015) et dans le Plan national de développement sanitaire (2009-2012) deux stratégies complémentaires pour lever les barrières financières à l'accès aux soins : Le développement de l'assurance maladie obligatoire pour les travailleurs du secteur formel et la promotion des mutuelles de santé pour le secteur informel, les fonctionnaires de l'administration publique ayant pour leur part droit aux soins de santé gratuits.

Conscientes de la nécessité de coordonner ces différents instruments de financement du système de santé au Tchad, les autorités ont demandé aux partenaires de l'Initiative mondiale P4H (*Providing for Health* - Initiative de protection sociale en santé)<sup>1</sup> d'effectuer une mission exploratoire conjointe. Celle-ci a eu lieu en juin 2011 en collaboration avec l'OMS, l'Agence Française de Développement, la Coopération suisse, l'Union européenne, et la Banque mondiale.

Cette première mission a débouché sur la constitution d'une équipe technique placée sous la responsabilité provisoire de la Direction de l'Organisation des Services de santé (DOSS) du MSP, qui a conçu une feuille de route vers la couverture universelle en santé dont les étapes principales sont :

- Analyser la performance des différents instruments de financement existant au Tchad ;
- Renforcer la coordination des différents instruments de financement du système de santé pilotés au Tchad ;

---

<sup>1</sup> "Assurer la santé" (de l'anglais "*Providing for health*") est une initiative du G8 sur la protection sociale en matière de santé pour aider les pays à mettre en place des systèmes nationaux tout en contribuant à accroître les financements des donateurs.

- Elaborer une stratégie de financement de la santé au Tchad basée sur les initiatives existantes.

Différentes études et actions ont déjà été engagées par les partenaires pour faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route. Néanmoins, un appui technique s'avère essentiel aujourd'hui afin que les différents acteurs, tant nationaux qu'extérieurs, coordonnent mieux les instruments de financement pilotés au Tchad et que ceux-ci soient effectivement pris en compte dans le nouveau Plan de développement sanitaire 2013 – 2015 ainsi que dans la politique nationale de protection sociale en cours d'élaboration.

Pour ce faire, le MSP a adressé une requête au Bureau de coordination de P4H à Genève pour un appui technique à déployer au MSP, pour une durée initiale de 18 mois, sous la responsabilité du Secrétaire général du MSP et de la DOSS. Les membres du réseau P4H ont donné une suite favorable à la demande et sont d'accord de financer un tel appui technique avec les fonds mis à disposition de P4H par la Coopération suisse et à travers un processus de recrutement de la GIZ.

## 2 Tâches et responsabilités

La compagnie va être prise sur contrat pour fournir les services suivants:

### - *Conseiller technique*

L'offre va inclure un conseiller technique basé au Tchad.

Le/la conseiller-e technique travaille sous la responsabilité du Secrétaire général du MSP. En étroite collaboration avec ses collègues du MSP et les partenaires techniques et financiers, il/elle contribue :

1. Au recensement et à l'analyse du fonctionnement et de la performance des différents mécanismes de financement existants au Tchad (impôts, paiements directs, mutuelles et autres assurances santé, contributions de donateurs...);
2. À la définition de mesures de coordination des instruments de financement de la santé ;
3. Sur la base de cette analyse, à l'élaboration d'une stratégie nationale de financement de la santé bénéficiant d'une forte appropriation par l'ensemble des acteurs tchadiens et d'une mise en cohérence avec les stratégies nationales connexes (protection sociale ; développement et croissance) ;
4. À l'élaboration du Plan national de développement sanitaire 2013 – 2015 (PNDS), notamment du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ;
5. À la mise en place d'une revue annuelle des dépenses publiques dans le secteur santé.

Ses principales activités sont :

- En priorité, et de manière transversale par le biais de l'ensemble des activités listées ci-dessous, renforcer les capacités nationales (MSP et autres acteurs tchadiens) d'analyse, de mise en œuvre et de suivi-évaluation dans le domaine du financement de la santé ;
- Recenser et analyser les documents existants sur le financement de la santé au Tchad
- Identifier les domaines qui nécessiteraient des études complémentaires (étude des coûts du paquet de prestations, compte national de santé, revue de l'origine, l'allocation et l'utilisation des fonds décentralisés...);
- Analyser conjointement avec le MSP et les groupes de travail constitués la performance des différents instruments de financement du système de santé pilotés au Tchad par les acteurs nationaux et internationaux et proposer des mesures pour leur amélioration et coordination/harmonisation ;

- Faciliter, conjointement avec la DOSS et l’OMS, les réunions périodiques du groupe de travail P4H pour la mise en œuvre de la feuille de route vers la couverture universelle en santé ;
- Contribuer à l’élaboration d’une stratégie de financement du système de santé au Tchad tenant compte des potentialités des différents instruments de financement mis en œuvre ;
- Participer à la revue des dépenses publiques en santé pour les années 2011 et 2012 ;
- En étroite collaboration avec les services techniques du MSP et les partenaires, contribuer à la réalisation du bilan de l’exécution du CDMT du PNDS 2009 – 2012, ainsi qu’à l’élaboration du nouveau CDMT 2013 - 2016, sur la base des leçons apprises de l’exécution du CDMT des années antérieures.

Produits attendus :

- Une synthèse des analyses effectuées par les autorités et les partenaires sur la performance des différents instruments de financement mis en œuvre au Tchad est disponible et validée ;
- Un document de stratégie nationale de financement de la santé validé par l’ensemble des acteurs tchadiens est disponible ;
- Des réunions de coordination pour la mise en œuvre de la feuille de route vers la couverture universelle ont lieu et sont sanctionnées de PV ;
- Le CDMT 2013 – 2015 est élaboré sur la base des leçons apprises du CDMT précédent, et se trouve en annexe du PNDS 2013 – 2015.

- ***Soutien du siège de la compagnie (suivi technique):***

Outre que le travail du conseiller technique basé au Tchad sera soutenu et supervisé par le siège de la compagnie. Elle assurera la qualité technique des produits et les rapports à la GIZ.

### **3 Exigences**

#### **a. Conseiller technique senior**

##### *(1) Qualifications professionnelles*

- Formation : Bac + 5 (Master 2 en économie, gestion des systèmes de santé et protection sociale, santé publique, management de la santé) ;
- Expérience pratique de plusieurs années dans la coopération internationale, notamment en appui des systèmes de santé publique, si possible en Afrique ;
- Maîtrise des mécanismes et instruments de financement des systèmes de santé ;
- Maîtrise des outils de planification et budgétisation des plans de développement sanitaire ;
- Bonnes capacités d’expression et de rédaction en français ;
- Compétences méthodologiques et organisationnelles ;
- Compétences en matière de coaching, d’accompagnement et de transfert de connaissances.

##### *(2) Compétences personnelles*

- Capacités d’analyse et de synthèse ;
- Capacité à collaborer et coordonner avec des partenaires nationaux et externes ;
- Sens de l’initiative et capacité de travailler en équipe ;
- Capacité de transférer des compétences ;

- Capacité à se fixer des objectifs, les suivre pour atteindre les résultats.

## **b. Qualification de la compagnie**

L'expertise recherchée de la compagnie sera dans les domaines de:

- Santé/Protection Sociale/Financement de la Santé/Economie de la Santé
- Services d'appui technique auprès des Gouvernements, renforcement des capacités
- Nombre d'expérience de travail comparable dans un environnement international
- au moins 10 ans d'expérience en Afrique Sub-saharienne

La compagnie doit proposer un expert avec un profil séyant et doit élaborer comment le soutien technique et l'assurance de la qualité se fera par le siège. L'expertise au siège doit inclure un expert en protection sociale/financement de la santé qui a au moins 10 ans d'expérience professionnelle et une compréhension approfondie du financement de la santé/protection sociale.

## **4 Conditions contractuelles**

- Contrat de prestation de service entre la GIZ (siège) et un bureau d'études
- Durée du contrat de 18 mois à plein temps (préférable) ou de 24 mois au minimum à 50% de présence sur place (optionnel) avec possibilité de prolongation.
- Bureau au sein du Ministère de la Santé, qui met à disposition un ordinateur, un téléphone
- Soutien technique et logistique pour le logement et déplacement sur place par le bureau d'étude qui met à disposition le/la conseiller/ère technique
- Pilotage/monitorage conjointement par le MSP et le réseau local P4H

MSP/P4H/15.06.2012